

Open data : ouverture des données publiques du Compte personnel de formation

Paris, le 30 juin 2022

Depuis le 21 novembre 2019, Mon Compte Formation permet aux actifs de choisir leur formation dans le cadre d'un parcours d'achat direct financé avec leur Compte personnel de formation (CPF).

Dans une volonté de transparence, la Caisse des Dépôts, pour le compte de l'État, met aujourd'hui à disposition de tous via son **portail open data**¹ trois jeux de données relatifs au CPF, qui concernent pour l'un l'offre et pour les deux autres la consommation de formation.

L'offre de formation ²

Image quotidienne du catalogue de formation du CPF avec l'ensemble des formations par région et par département. Les formations éligibles et donc visibles dans le moteur de recherche de **Mon Compte Formation** sont présentées ici, à l'exception des permis de conduire, bilans de compétences, VAE (validation des acquis de l'expérience) et ACRE (création et reprise d'entreprise).

La consommation appréhendée par les achats de certification ³

Le deuxième jeu de données présente la consommation par intitulé de certification, mois par mois, depuis l'ouverture du dispositif, pour l'ensemble des certifications éligibles. Il permet d'avoir une vision globale par exercice des validations et des engagements par certification et aussi par grande catégorie de financement.

La consommation de formation, à travers les entrées en formation par genre, tranche d'âge, CSP et domiciliation (région, département)⁴

Le dernier jeu de données concentre, sur une base trimestrielle, les caractéristiques des usagers du CPF : classe d'âge, sexe, situation de demandeur d'emploi, catégorie socio-professionnelle (CSP), région et département de domiciliation.

Publiées sur le **portail open data** de la Caisse des Dépôts, ces données, mises à jour régulièrement, seront enrichies dans les mois à venir par de nouveaux services, comme la mise en place d'une API⁵ permettant aux partenaires ou à des professionnels d'interroger le catalogue dans une version détaillée, suivant des règles de confidentialité et de maîtrise des usages.

Cette publication représente par ailleurs une réelle opportunité pour certains acteurs du secteur de la formation professionnelle, pour la fiabilisation et l'ajustement de leur prestation, voire un levier de croissance dans la conception de nouveaux services.

La Caisse des Dépôts est engagée depuis 2018 dans une transformation numérique de grande ampleur pour améliorer les services qu'elle propose aux Français. En tant qu'opérateur reconnu de

¹ <https://opendata.caissedesdepots.fr/pages/pagehomerefonte/>

² Tableau de bord accessible ici : https://opendata.caissedesdepots.fr/pages/moncompteformation_offre0/

³ Tableau de bord accessible ici : https://opendata.caissedesdepots.fr/pages/moncompteformation_formationseengagees/

⁴ Tableau de bord accessible ici : https://opendata.caissedesdepots.fr/pages/mcf_usagers/

⁵ Une API (application programming interface ou « interface de programmation d'application ») est une interface logicielle qui permet de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.

plateformes d'intérêt général, elle se voit régulièrement confier de nouvelles missions qui lui ont permis de concevoir par exemple moncompteformation.gouv.fr, banquedesterritoires.fr pour le développement des territoires, monparcourshandicap.gouv.fr pour les personnes en situation de handicap et leur entourage, ciclade.fr pour la recherche et la restitution de comptes et contrats d'assurance-vie en déshérence. Son ambition est d'être la plateforme de référence sur chacun de ses métiers. La Caisse des Dépôts met par ailleurs son expertise au service de secteurs particulièrement fragilisés par la crise sanitaire comme l'illustre le récent lancement de la plateforme [Alentour](#) pour contribuer à la reprise du secteur du tourisme.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales⁶ (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

⁶ En savoir plus sur la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/>